

# SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS du Rhône 17 rue Rabelais 69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 3 novembre 2010

## Objet: travaux et conditions de travail au casernement Rillieux

Monsieur le président,

Par un mail en date du 2 novembre dernier, nous avons interpellé le directeur des groupements territoriaux du SDIS du Rhône pour l'informer que deux de nos représentants élus au CHS se déplaceraient le lendemain matin au casernement Rillieux pour constater les dégâts occasionnés suite aux dernières intempéries et les conditions de travail des agents.

Au cours de cette visite et après discussion avec les sapeurs-pompiers présents, nous tenons à vous faire part des observations suivantes,

### Intempéries:

- Défaut d'alerte des entreprises d'étanchéité sur les risques liés aux intempéries et inondation.
- Mauvaise coordination des travaux entre les entreprises (à noter que l'étanchéité se fait rarement en dernier).
- On aurait pu éviter tout cela si un suivi et un contrôle de la structure avaient été réalisés, le bâtiment étant relativement ancien.

#### ☼ Travaux réalisés :

- Il reste des coulures de peinture sur le carrelage. Les prises électriques ne sont pas fixées correctement...

## Restauration:

- La réalisation traîne en longueur et suite aux nombreux dégâts occasionnés par les eaux pluviales dans le casernement, une expertise devrait avoir lieu, ce qui rallongera le délai de fin des travaux.

#### Sanitaires:

- Sont-ils aux normes actuelles (nombre par rapport à la mixité hommes/femmes, surface..)?



- Sécurisation des portes :
  - Des systèmes de badge ont été installés mais ne fonctionnent toujours pas.
- - Une poutre en béton se trouve en partie basse. Il n'y a aucun panneau de danger ni de protection adaptée. Des agents peuvent se cogner à tout moment.

Au regard de toutes ces observations, nous vous demandons d'intervenir auprès des services concernés, afin qu'à l'avenir de tels travaux se fassent en concertation avec tous les acteurs. Ceci permettrait qu'ils se déroulent dans de bonnes conditions, qu'ils soient livrés dans les temps et qu'un contrôle qualité soit effectué à leur réception. Il s'avère urgent de faire le nécessaire afin que les conditions de travail des agents du CT Rillieux redeviennent « decentes».

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN